SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854
WWW.SNPN.COM

DOSSIER DE PRESSE

LES MARES, ALLIÉES DU VIVANT

28 MAI > 5 JUIN 2022

Fête des mares

SOMMAIRE

01. ÉDITO DU PRESIDENT

02. INTRODUCTION

03. LES MARES, ALLIÉES DU VIVANT

04. LA PROGRAMMATION

05. LA COORDINATION NATIONALE

06. LES PARTENAIRES NATIONAUX & LES COORDINATEURS LOCAUX

07. CONTACTS PRESSE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

A QUOI SERT UNE MARE ?

A rien diront ceux qui mesurent le progrès à la superficie de béton et d'enrobé…
A rien diront ceux qui voient dans l'eau stagnante un lieu malsain de miasmes et de pullulation de moustiques…
A rien diront ceux qui sont dérangés par le chant des batraciens…
A rien diront ceux qui ne voient dans la nature qu'un ennemi à dominer…
Tous ceux-là ont détruit depuis cent ans près de 90% des mares existantes.

A protéger des espèces rares et menacées disent les naturalistes…
A conserver des réseaux écologiques indispensables à la biodiversité disent les géographes…
A maintenir des fonctions écosystémiques irremplaçables disent les écologues…
A préserver le patrimoine historique et culturel disent les archéologues et les historiens car 95% d'entre elles sont des créations humaines…
A rafraichir les villes et les villages disent les urbanistes…
A sensibiliser à la nature à côté de chez soi disent les éducateurs…
A limiter les inondations disent les aménageurs…
A tempérer les sécheresses disent les agriculteurs…
A lutter contre les incendies disent les pompiers…
A épurer les eaux de ruissellement disent les écotoxicologues…
A stocker du carbone disent les climatologues…
A s'accorder un moment de poésie disent les rêveurs…
Tous ceux-là considèrent que les mares sont de précieuses « alliées du vivant » !

Grâce à la Fête des Mares, chacun pourra ainsi éveiller sa conscience au trésor naturel que constituent ces micro-objets d'une nature de proximité !

Rémi LUGLIA, Président

INTRODUCTION

Les mares sont de fantastiques zones humides : supports d'une biodiversité originale et étonnante, elles offrent de multiples services à nos sociétés ! Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées… **90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier** et cette tendance se poursuit.

Les mares sont soumises à deux principaux phénomènes : **la diminution de leur nombre, qui s'est accélérée à partir des années 1950, et la dégradation de leur qualité.** La modernisation et l'évolution des pratiques agricoles ont entraîné la disparition des besoins à l'origine de leur création. De nombreuses mares sont ainsi remblayées ou se comblent naturellement par manque d'entretien. La pollution et l'urbanisation, qui s'accompagnent souvent d'une forte artificialisation de l'espace, participent à la dégradation écologique de ces milieux.

Pourtant, les mares abritent une biodiversité exceptionnelle et constituent un milieu de vie indispensable pour de nombreuses espèces, parfois rares et menacées. Elles sont notamment des **sites de reproduction privilégiés pour les amphibiens et les libellules.**

De plus, ces milieux sont utiles et très souvent nécessaires à nos sociétés car ils participent à :

- **La régulation des eaux** en limitant l'érosion, le ruissellement, les inondations et les sécheresses.
- **L'épuration des eaux** en fixant par exemple les métaux lourds ou encore en participant à la dénitrification.

Les défis globaux dont il est question sont la lutte contre les changements climatiques, la gestion des risques naturels, la santé, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire… Selon l'UNESCO, « 90 % des catastrophes naturelles sont liées à l'eau », que ce soit en raison de son manque ou de son abondance.

Le concept de Solutions fondées sur la Nature, maintenant reconnu par les instances de gouvernance au niveau mondial puisqu'il figure même dans les accords de Paris, met en avant aujourd'hui les **multiples services que peut rendre la nature,** que ce soient les arbres et les forêts, les océans, les prairies, les zones humides, les mares, les sols, etc.

Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié à ces milieux est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

LES MARES, ALLIÉES DU VIVANT

Les mares et zones humides représentent moins de 5% du territoire métropolitain mais 25 % de sa biodiversité. Par voie de conséquence, les espèces qui y sont inféodées sont donc celles qui, en France, ont les statuts de conservation les moins favorables : 71 % des amphibiens en métropole sont en déclin (22,8 % sont menacés de disparition).

Les mares sont des lieux de reproduction de multiples espèces : amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons…), les libellules ou certains oiseaux (rousseroles, canards…), mais aussi pour bien d'autres espèces de faune (araignées, coléoptères, mollusques…), de flore aquatique ou de milieu humide, et des microorganismes moins connus (bactéries, algues unicellulaires…) qui disparaissent lorsque les mares sont détruites ou dégradées.

Les mares sont également des abreuvoirs pour d'autres espèces : le bétail bien sûr, mais aussi la faune sauvage, du chevreuil à la chauve-souris en passant par les oiseaux dont les hirondelles qui nous offrent un spectacle magnifique au-dessus des plans d'eau lorsqu'elles viennent s'y abreuver.

Pleines de vie, elles sont de véritables écosystèmes, intégrés à d'autres écosystèmes, où tout est en interaction : les réseaux y sont riches et complexes, les espèces y construisent des interdépendances, les unes se nourrissant des autres. Certaines offrant le gîte à d'autres (les rousserolles font leurs nids sur les roseaux, les tritons enveloppent leurs œufs dans des feuilles de plantes aquatiques…).

Même pour les espèces peu liées aux mares, celles-ci peuvent être d'une importance cruciale lors d'épisodes caniculaires sévères : véritables capsules microclimatiques, elles offrent des températures plus fraîches et une humidité garantie, et sont alors des lieux recherchés et salvateurs pour les individus qui souffriraient bien trop de la chaleur sans elles. Les mares offrent au vivant une possibilité de résister ! C'est bien sûr aussi le cas lors d'incendies. De tels îlots de fraîcheur sont également d'intérêt pour nos villes. Les mares et zones humides participent au stockage et à l'épuration naturelle de l'eau. En retenant et transformant de nombreux polluants, elles rendent un service majeur pour l'ensemble du vivant !

LES MARES ET LE PHÉNOMÈNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'absorption du carbone

Saviez-vous que les mares de fermes stockent dans le monde plus de carbone organique que l'ensemble des mers et océans de la planète ? En effet, si l'ensemble des mares de fermes couvrent dans le monde 5 000 fois moins d'espaces que les océans, elles ont une activité biologique bien plus soutenue, plus de dix mille fois celle moyenne des mers et des océans. Les températures y sont plus élevées et les milieux plus riches, permettant une activité biologique intense, captant le carbone, que ne peuvent atteindre les océans.

Saviez-vous qu'une tourbière de 30 cm d'épaisseur stocke plus de carbone par unité de surface qu'une forêt tropicale primaire? Alors qu'une tourbière dégradée peut émettre du CO_2, ce qui suffirait à légitimer leur stricte protection, une tourbière restaurée en stock est de façon bien plus efficace et durable qu'une jeune forêt ! **En France, le drainage (assèchement) de tourbières est à l'origine d'une émission de CO_2 par an équivalente à 3 millions de voyageurs faisant un aller-retour à New-York en avion !** C'est aussi l'équivalent de l'empreinte carbone des habitants d'une ville comme Montpellier ou Bordeaux. La captation du carbone par les mares et les zones humides en bon état est donc très importante, alors que le bilan carbone des sylvicultures les plus intensives est désastreux…

Mare, eau, sécheresse, inondations

L'absorption des eaux l'hiver et lors des épisodes de crues permet aux milieux humides d'alimenter en eau des nappes aquifères et des cours d'eau. À ce titre, ils participent à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins des activités agricoles et industrielles. **Certaines zones humides peuvent stocker jusqu'à 15 000 m3 d'eau par hectare (= 100 x 100 m), soit 6 piscines olympiques dans les sols !**

Les mares peuvent donc **aider à lutter contre les sécheresses grâce au rechargement des nappes phréatiques en eau.** Les mares sont des réservoirs d'eau importants, eau disponible facilement pour le vivant, qu'il soit humain ou non humain !

Les mares et zones humides peuvent agir comme des tampons ou des éponges en freinant, absorbant et stockant l'eau, réduisant à la fois les crues et les inondations.

Ces milieux-là offrent donc un rôle d'atténuation des évènements extrêmes, en retardant potentiellement leur survenue, mais aussi leur durée. Leur présence participe à épargner les récoltes agricoles d'une sécheresse trop intense, mais aussi à limiter les risques d'incendie et de détérioration des bâtiments !

LA PROGRAMMATION

De nombreuses manifestations Fête des Mares ont déjà été inscrites dans toute la France. Des rencontres à la fois pédagogiques et conviviales, des conférences, des ateliers, des visites etc., sont prévus. **Un aperçu des animations déjà labellisées**, que vous pouvez retrouver en intégralité sur le portail zones-humides :

NOUVELLE-AQUITAINE 29.05. 2022
« Mission minuscule. Les habitants de la mare du Parcot » à Echourgnac par l'association La Double en Périgord
Venez plonger dans l'univers des petites (et micros) bêtes aquatiques, avec un atelier famille autour de la mare pédagogique à La Ferme du Parcot et partez à la découverte des amphibiens, odonates, lépidoptères, larves et autres habitants minuscules de ce site naturel protégé.

ILE-DE-FRANCE 01.06.2022
« Libellules, incroyables pilotes » à Presles par le Conseil départemental du Val d'Oise
Les zones humides abritent une grande diversité d'espèces végétales et animales qui dépendent de ce type de milieu pour effectuer tout ou partie de leur cycle de vie. Zoom sur la famille des odonates, ces libellules fascinantes par leurs couleurs.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 01.06.2022
« La vie des mares, les insectes aquatiques » à Sallèdes par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Au printemps, une explosion de vie dans les mares permet l'observation de nombreux insectes d'eau : gerris, scorpions d'eau, dytiques, notonectes… Le temps d'une pêche au filet troubleau de tous ces animaux aux mœurs étranges n'auront plus de secret pour vous !

PAYS DE LA LOIRE 03.06.2022
« Mare et biodiversité en milieu urbain » à Bouguenais par Le Lieu Utile
Venez découvrir la richesse biologique de la mare et les interconnexions avec les zones humides arborées, comprendre leur importance en milieu urbain, les enjeux de leur protection et les services écologiques rendus.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 04.06.2022
« La pelouse du Rocher de Colonne : comme un coin de paradis ! » à Scey-Maisières par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
À la suite des travaux de restauration écologique des mares de l'Espace naturel sensible du Rocher de Colonne, le Conservatoire vous invite à découvrir le site et ses mares. Enjeux, objectifs et actions à mettre en œuvre d'ici 2026.

NORMANDIE 04.06.2022
« Les bébés dragons - découvrez les larves d'amphibiens » à Mesnil-en-Ouche par l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement
Venez découvrir le cycle de vie des "dragons des mares", les tritons, et leurs cousins les autres amphibiens. Au programme: découverte des espèces, prospections dans des mares avec bottes et épuisettes, observations d'amphibiens adultes et bébés, le tout au cœur d'un Espace Naturel Sensible.

HAUTS-DE-FRANCE 04.06.2022
« Fêtons les mares au Domaine du Rohart », Camiers par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Venez découvrir la vie secrète des habitants des mares. C'est la saison des amours : parades nuptiales et chants gutturaux seront de la partie lors de cette sortie au Domaine du Rohart.

NORMANDIE 05.06.2022
« Découverte de la mare Gréboval - Martin-Eglise », à Dieppe par la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime
Découvrez la mare Gréboval de Martin-Eglise, véritable cœur de biodiversité, nichée en plein cœur d'une vaste zone humide de 120 hectares. Le Lieu Utile

HAUTS-DE-FRANCE 11.06.2022
« Avec un conteur sur le Sentier de la Biodiversité » à Verneuil-en-halatte par L'agrion de l'Oise
Parcours de 2,5 km sur le Sentier de la Biodiversité (avec panneaux didactiques) du Parc du Château à Verneuil-en-Halatte au départ du pied des vestiges du château, en passant par la Mare aux Daims, labellisée mare remarquable. Accompagné par Joël Tribhout poète-conteur.

LA COORDINATION NATIONALE

La SNPN est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. La qualité de leurs interrelations avec les sociétés humaines est également prise en compte. Fondée en 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1855. La SNPN a participé à la création de la convention de Ramsar de 1971 sur les zones humides et assure aujourd'hui sa politique de sensibilisation en France. L'action de la SNPN en faveur de ces milieux remarquables est quotidienne : elle gère deux Réserves nationales en zones humides (Camargue et Grand-Lieu) et œuvre, depuis 2007, à la préservation des milieux humides d'Île-de-France. Enfin, elle coordonne et anime le laboratoire d'idées « Zones humides » qui émet des avis et fait des propositions pour la préservation de ces milieux.

La SNPN participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de Communication, d'éducation, sensibilisation et participation du public (CESP) de Ramsar et co-anime le groupe thématique « Communication » du Groupe national pour les milieux humides. Elle mène, entre autres, l'inventaire des mares d'Île-de-France à travers un programme participatif « Si les mares m'étaient comptées » et a lancé, en 2014, la première édition de son événement la Fête des mares!

SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & FINANCIERS

Office Français de la Biodiversité (OFB) : L'Office Français de la Biodiversité est un établissement public de l'État, créé par la loi du 24 juillet 2019, qui contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique. L'Office résulte de la fusion, au 1er janvier 2020, de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Il modifie également les missions des fédérations de chasseurs et a pour objectif affiché de renforcer la police de l'environnement. L'OFB apporte son soutien financier à la la Fête des mares.

La Fédération des espaces naturels (FCEN) : Créée en 1988, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Elle a pour mission principale de représenter les CEN et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain.

France Nature Environnement (FNE) : La FNE est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Porte-parole d'un mouvement de 9 087 associations, regroupées au sein de 46 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer, la fédération défend la protection des éco-systèmes, l'intérêt général, l'expression citoyenne et participe à la transition écologique.

Pôle-relais « mares et vallées alluviales » : Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, il travaille sur l'ensemble des thèmes zones humides. Le Pôle-relais est créé en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides. Il a pour mission d'accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides. Leur vocation est de constituer un réseau d'acteurs concernés par sa gestion et la restauration des zones humides. Le Pôle-relais mutualise et diffuse les connaissances et les bonnes pratiques afin d'agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

LES PARTENAIRES NATIONAUX

Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages (ASPAS), Fréquence Grenouille, Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN), Fédération des clubs protéger la nature (FCPN), Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), France Nature Environnement (FNE), Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (INPN), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), NOE, Planète sciences National, Pôle-relais « Mares et vallées alluviales », Ramsar France, Le FRENE, Rivages de France, Société Herpétologique de France (SHF), Société de photographie d'histoire naturelle (SPHN), Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE), Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), Office Français de la biodiversité (OFB), Groupe d'histoire des Zones Humides.

LES COORDINATEURS LOCAUX

SNPN, CEN des Hauts-de-France, Ariena, CEN Normandie Bretagne Vivante, FNE Centre Val de Loire, Cistude Nature - Aquitaine, CPIE Périgord-Limousin, SNPN - RNN lac de Grand Lieu, LPO Aveyron, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE Sud Champagne, CEN PACA, S'PECE, Office de l'Environnement de la Corse, FRANE, CEN Franche-Comté, Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), CPIE Sud-Champagne, CEN Lorraine, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).

CONTACTS PRESSE

VICTORIA AMIGO
VICTORIA.AMIGO@SNPN.FR
06 64 21 24 66

&

MOUNA ABKARI
MOUNA.ABKARI@SNPN.FR
06 66 20 34 23